

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 5893

présenté par

M. Aubert, M. Abad, Mme Bassire, Mme Beauvais, M. Benassaya, Mme Blin, Mme Bonnivard, M. Bony, M. Boucard, M. Jean-Claude Bouchet, M. Bouley, Mme Brenier, M. Breton, M. Brochand, M. Brun, M. Carrez, M. Cattin, M. Cherpion, M. Ciotti, M. Cordier, M. Cornut-Gentile, M. de Ganay, M. Descoeur, M. Di Filippo, M. Diard, M. Dive, M. Door, Mme Duby-Muller, M. Ferrara, M. Forissier, M. Gaultier, Mme Genevard, M. Gosselin, M. Grelier, Mme Guion-Firmin, M. Hemedinger, M. Herbillon, M. Hetzel, M. Huyghe, M. Jacob, Mme Kuster, M. Larrivé, Mme Le Grip, Mme Levy, M. Lorion, Mme Louwagie, M. Emmanuel Maquet, M. Marleix, Mme Meunier, M. Meyer, M. Minot, M. Nury, M. Parigi, M. Pauget, M. Peltier, Mme Porte, M. Poudroux, M. Pradié, M. Ramadier, M. Ravier, M. Reda, M. Reitzer, M. Reynès, M. Rolland, M. Savignat, M. Schellenberger, Mme Serre, Mme Tabarot, M. Teissier, M. Therry, M. Thiériot, Mme Trastour-Isnart, Mme Valentin, M. Viala, M. Vialay, M. Jean-Pierre Vigier et M. Woerth

ARTICLE 68

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Les Républicains vise à supprimer le délit d'écocide tel que prévu par le projet de loi.

Il se trouve que, ni les membres de la convention citoyenne (qui ont attribué à cette mesure la note de « 2,7/10) ni le Conseil d'État (qui « ne peut pas donner un avis favorable à ces différentes dispositions ») ne trouvent satisfaction dans le présent article.

Toujours selon le Conseil d'État, en punissant de la même peine, infractions non intentionnelles et infractions intentionnelles, « le projet de loi n'assure donc pas une répression cohérente, graduée et proportionnée des atteintes graves et durables à l'environnement selon l'existence ou non d'une intention ».

Aussi, tel que rédigé, les Député LR dénoncent une mesure mal pensée, impraticable et dangereuse.

Comme cette disposition présente une vraie fragilité, le groupe Les Républicains propose ainsi de supprimer cet article

Le Gouvernement ne souhaite qu'afficher une fausse ambition en s'affranchissant des règles propres aux sanctions pénales et fait peser sur les entreprises des risques réels.